



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2021

Version 2 – 15 janvier 2021

CKC-DCV va suivre avec attention l'évolution du coronavirus (COVID-19) et la façon dont il peut affecter les critères de sélection additionnels de l'équipe nationale junior 2021. CKC-CCV se réserve le droit de modifier ces critères selon les informations disponibles. Toute modification sera communiquée aux personnes touchées aussitôt que possible.

La Fédération internationale de canoë a récemment apporté les changements suivants au programme des Jeux olympiques de Paris 2024 : retrait de l'épreuve de 200 m K1 pour hommes et femmes et modification du 1000 m masculin K2 et C2 pour un 500 m. La deuxième version des critères de sélection additionnels a été modifiée pour refléter ces changements.

Au moment de publier la présente version, le financement pour les compétitions 2021 est inconnu. Il est possible que les athlètes aient à payer une partie ou la totalité des frais pour participer à certaines activités. Veuillez noter que le financement pour la participation aux championnats du monde est la priorité.

1. Général

- 1.1. Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2021* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).
- 1.2. Les compétitions ci-dessous sont celles pour lesquelles Canoe Kayak Canada identifiera des équipages juniors éligibles en 2021 :
 - 1.2.1 Championnats du monde juniors de course de vitesse 2021 FIC - Montemor-O-Velho, Portugal, 15 au 18 juillet 2021
 - 1.2.2 Régate internationale Espoirs Olympiques - À confirmer, XX-XX septembre 2021
- 1.3. Les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde juniors ne pourront être sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde U23.

2. Objectifs de performance

Les critères de l'équipe nationale junior 2021 sont guidés par les objectifs de performance de CKC, c'est-à-dire lorsqu'un équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve olympique lors de la compétition internationale pour laquelle il est considéré. L'équipe nationale junior est une étape importante dans le parcours vers un podium aux championnats du monde seniors et aux Jeux olympiques.

3. Aperçu des sélections

3.1. Éligibilité

- 3.1.1. Tous les athlètes doivent être âgés de 15 ans ou plus en 2021 (nés le 31 décembre 2006 ou avant).
- 3.1.2. Les athlètes participant aux championnats du monde juniors doivent être âgés de 18 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2003 ou après).
- 3.1.3. Les athlètes Espoirs Olympiques U17 doivent être âgés de 17 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2004 ou après).
- 3.1.4. Les athlètes Espoirs Olympiques U16 doivent être âgés de 16 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2005 ou après).
- 3.1.5. La totalité des membres des équipages considérés pour l'équipe des championnats du monde junior doit être éligible à la catégorie junior.

3.2 La sélection finale de l'équipe aura lieu d'ici le :

- 3.2.1 Championnats du monde junior : 2 juillet 2021
- 3.2.2 Régate internationale Espoirs Olympiques : 3 septembre 2021

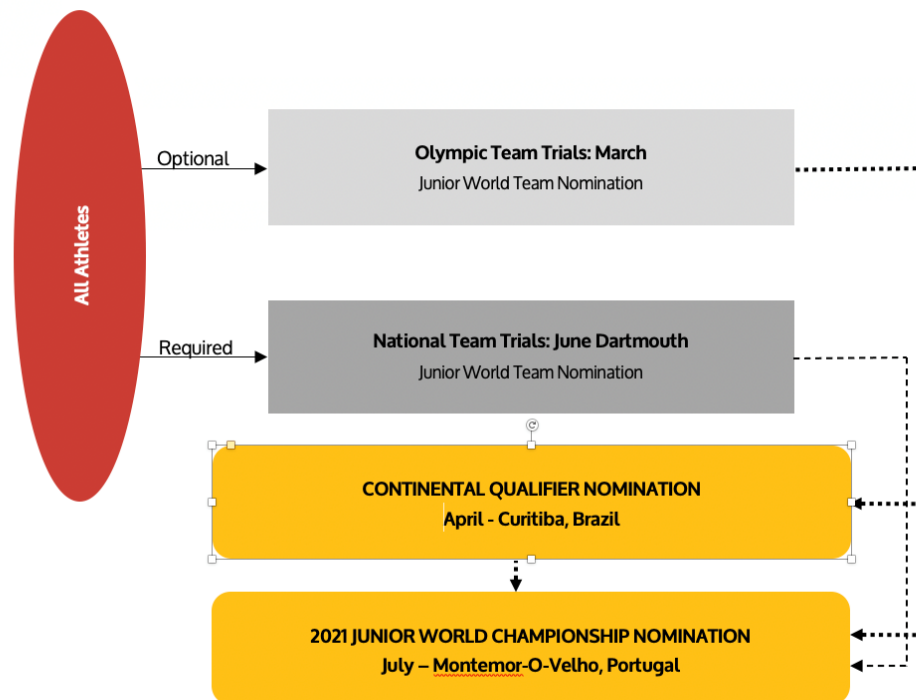
3.3 Toutes les inscriptions des compétitions de l'équipe nationale junior 2021 doivent être approuvées par l'EC.

3.4 Épreuves de sélection

- 3.4.1 Les compétitions suivantes serviront d'épreuves de sélection pour les nominations de l'équipe junior :
 - Essais de l'équipe olympique (EEO) Burnaby, 11-14 mars 2021 (non obligatoire)
 - Sélection possible pour les championnats du monde juniors et Espoirs Olympiques
 - Essais de l'équipe nationale (EEN) - 25-27 juin 2021 (obligatoire)
 - Sélection possible pour les championnats du monde juniors et Espoirs Olympiques
 - Championnats nationaux - Sélection possible pour les Espoirs Olympiques (dernière chance)
 - Ottawa, ON, 24-28 août 2021

4. Critères de sélection spécifiques - Championnats du monde juniors

- 4.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



4.2 EEO (K1/C1, K2/C2)

4.2.1 Un équipage peut être sélectionné pour faire partie de l'équipe des championnats du monde juniors 2021 lors des essais de l'équipe olympique (EEO) dans les cas suivants :

4.2.1.1 Une sélection pour l'équipe de la qualification olympique continentale

Remarque : IL n'est pas nécessaire de participer aux EEO pour être sélectionné pour l'équipe des championnats du monde juniors 2021.

4.3 EEN

4.3.1 Tous les athlètes doivent participer à une épreuve individuelle présentée aux Jeux de Paris 2024 aux EEN (incluant les athlètes participant aux épreuves leur ayant permis une nomination selon l'article 4.2 ci-dessous).

4.3.2 Les catégories simples seront ouvertes (catégories Junior et Senior combinées).

4.3.3 L'équipage ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes dans la finale A sera sélectionné, à l'exception des épreuves pour lesquelles une nomination a été obtenue lors des EEO :

- 4.3.3.1 1000 m K1 masculin
- 4.3.3.2 500 m K1 masculin
- 4.3.3.3 200 m K1 masculin
- 4.3.3.4 500 m K1 féminin
- 4.3.3.5 200 m K1 féminin
- 4.3.3.6 200 m C1 féminin
- 4.3.3.7 500 m C1 féminin
- 4.3.3.8 1000 m C1 masculin
- 4.3.3.9 500 m C1 masculin

4.3.4 Un équipage K2 ou C2 qui termine parmi les deux premiers équipages (incluant Senior et U23) lors des EEN sera nommé, ~~ou si l'équipage sélectionné pour les Olympiques participe, dans les trois premiers. Cette clause s'applique seulement aux épreuves pour lesquelles une sélection n'a pas été effectuée en K2 ou C2 lors des EEO.~~ Remarque : l'ensemble de l'équipage doit être éligible.

4.3.5 Des athlètes/équipages additionnels peuvent être recommandés au CHP si le DT, en consultation avec l'entraîneur-chef du développement des athlètes, détermine qu'il reste une place pour l'athlète ou l'équipage et que l'athlète ou l'équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers lors des championnats du monde juniors 2021.

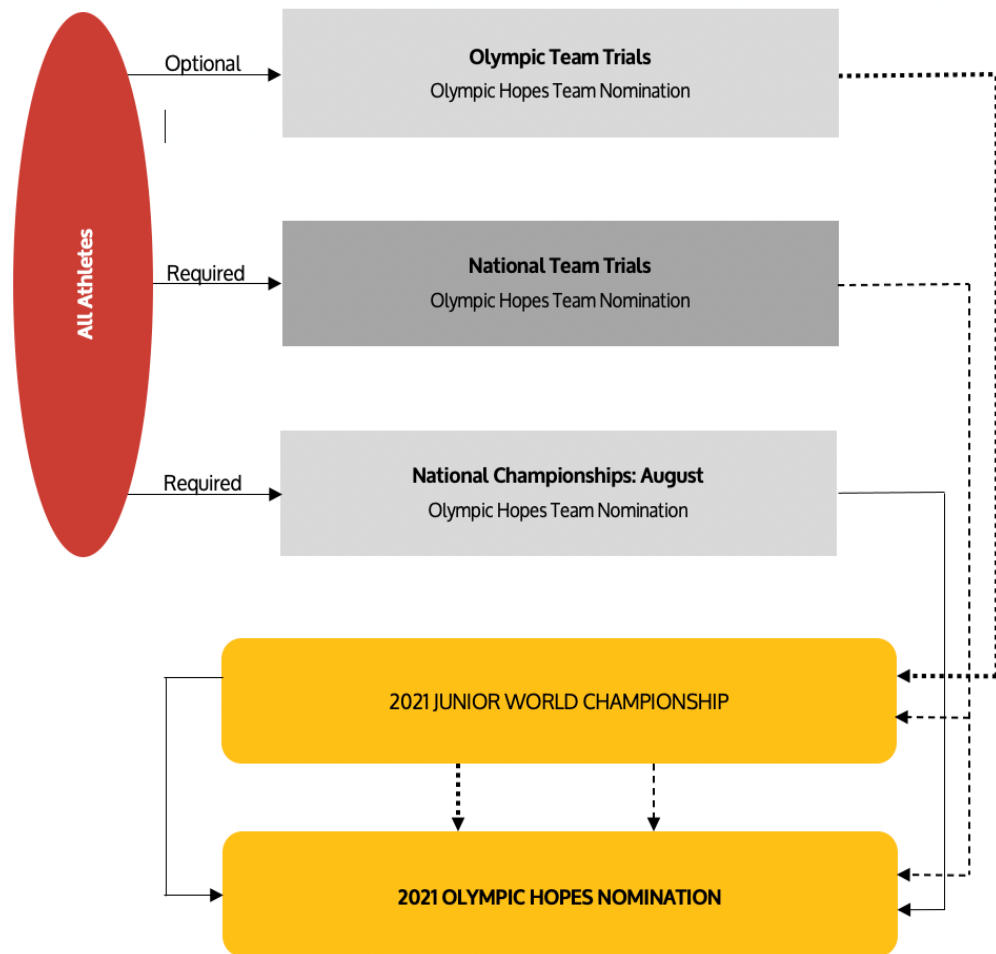
4.3.5.1 Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- Le classement final
- % de différence par rapport au TMO - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A)
- % de différence par rapport au TFA - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % de différence en temps par rapport au gagnant de la finale A
- % de différence en temps par rapport à l'athlète précédant au classement
- L'équipage K4 qui remporte une épreuve lors des EEN (incluant les U23) ou lorsque l'équipage olympique se classe deuxième sera évalué selon les critères de cette section. (Remarque : l'ensemble de l'équipage doit être éligible)
- Les athlètes seront classés selon la position à l'arrivée dans chacune des finales simples ci-dessus selon la formule de points dans l'annexe B. Par exemple, si l'athlète junior ayant le meilleur classement termine en 7^e place dans la finale A, il obtiendra les points de la 7^e place. Un athlète terminant en 5^e position dans la finale B obtiendra les points de la 14^e place. Un athlète terminant en 1^{re} position dans la finale Junior obtiendra les points de la 19^e place. Un athlète terminant en 1^{re} position dans la finale Espoirs Olympiques obtiendra les points de la 28^e place.
- Circonstances imprévues (Article 8 de la procédure de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2020)

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

5. Critères de sélection spécifiques - Espoirs Olympiques

- 5.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les athlètes/équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



5.2 Un athlète/équipage peut être sélectionné pour faire partie de l'équipe Espoirs Olympiques lors des essais de l'équipe olympique (EEO) dans les cas suivants :

5.2.1 Une sélection pour l'équipe de la qualification olympique continentale

Remarque : Il n'est pas nécessaire de participer aux EEO pour être sélectionné pour l'équipe Espoirs Olympiques 2021.

5.2 Un maximum de 42 athlètes seront sélectionnés pour l'équipe Espoirs Olympiques 2021 selon les critères ci-dessous :

5.2.1 Un maximum de 8 athlètes par discipline de kayak et 4 par discipline de canoë (incluant U16 et U17) selon les résultats obtenus lors des EEN* et selon les critères ci-dessous.

~~5.2.2 Un maximum de 6 athlètes par discipline de kayak et 3 par discipline de canoë (incluant U16 et U17) selon les résultats obtenus lors des nationaux et selon les critères ci-dessous.~~

~~*Remarque : Les athlètes U16 sont également éligibles pour une sélection en tant que U17 selon les critères ci-dessous.~~

~~5.2.3 Un minimum de 2 athlètes U16 par discipline sera sélectionné.~~

5.3 Il y aura une finale A et B des catégories Junior et Espoirs Olympiques lors des EEN.

Les athlètes seront classés selon la position à l'arrivée dans chacune des finales individuelles ci-dessus selon la formule de points dans l'annexe B. Par exemple, si l'athlète U17 ayant le meilleur classement termine en 7^e place dans la finale A, il obtiendra les points de la 7^e place. Un athlète terminant en 5^e position dans la finale B obtiendra les points de la 14^e place. Un athlète terminant en 1^{ère} position dans la finale Junior obtiendra les points de la 19^e place. Un athlète terminant en 1^{ère} position dans la finale Espoirs Olympiques obtiendra les points de la 28^e place.

5.4 Les **équipages U17** seront sélectionnés selon les critères suivants :

5.4.1 Les équipages éligibles sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde juniors

5.4.2 L'équipage U17 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :

5.4.2.1 1000 m K1 masculin

5.4.2.2 500 m K1 masculin

5.4.2.3 200 m K1 masculin

5.4.2.4 1000 m K1 féminin

5.4.2.5 500 m K1 féminin

5.4.2.6 200 m K1 féminin

5.4.2.7 1000 m C1 masculin

5.4.2.8 500 m C1 masculin

5.4.2.9 500 m C1 féminin

5.4.2.10 200 m C1 féminin

5.4.3 Si le même équipage de kayak U17 obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve dans sa discipline, l'athlète (les athlètes) suivant au classement sera (seront) recommandé(s) selon l'ordre de priorité suivant :

5.4.3.1 1000 m K1 masculin, suivi du 500 m K1 masculin au besoin

5.4.3.2 500 m K1 féminin, suivi du 200 m K1 féminin au besoin

5.4.3.3 100 m C1 masculin

5.4.3.4 200 m C1 féminin

5.4.4 Des équipages U17 supplémentaires seront ajoutés selon les résultats obtenus lors des championnats nationaux selon les critères suivants :

5.3.4.1 3 premiers dans les épreuves simples U18 K1/C1 (épreuves olympiques seulement)

- 5.5 Les **équipages U16** seront sélectionnés selon les critères suivants :
- 5.5.1 Les équipages éligibles sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde juniors
 - 5.5.2 L'équipage U16 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :
 - 5.5.2.1 1000 m K1 masculin
 - 5.5.2.2 500 m K1 masculin
 - 5.5.2.3 200 m K1 masculin
 - 5.5.2.4 1000 m K1 féminin
 - 5.5.2.5 500 m K1 féminin
 - 5.5.2.6 200 m K1 féminin
 - 5.5.2.7 1000 m C1 masculin
 - 5.5.2.8 500 m C1 masculin
 - 5.5.2.9 500 m C1 féminin
 - 5.5.2.10 200 m C1 féminin
 - 5.5.3 Si le même athlète U16 ne obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve dans sa discipline, l'athlète suivant au classement sera nommé selon l'ordre de priorité suivant :
 - 5.5.3.1 1000 m K1 masculin, suivi du 200 m K1 masculin au besoin
 - 5.5.3.2 500 m K1 féminin, suivi du 200 m K1 féminin au besoin
 - ~~5.5.4 Si le minimum de 2 athlètes U16 n'est pas obtenu selon les critères des articles 5.4 et 5.5, l'athlète suivant au classement dans la discipline concernée sera sélectionné.~~

ANNEXE A

Temps de performance

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 3:49.46 devient 3:49.5)

JUNIOR

Épreuve	TMO Junior	TOP 8
FC1 200 m	00:48.0	00:51.0
FC2 500 m	01:58.5	02:03.0
HK1 1000 m	03:35.5	03:43.0
HK2 500 m	1:34.0	1:36.0
HK1 200m	00:35.8	00:37.0
HK4 500 m	01:21.0	01:23.0
HC1 500 m	03:56.6	04:08.0
HC2 1000 m	1:45.0	1:49.0
FK1 500 m	01:52.0	01:57.0
FK2 500 m	01:43.0	01:46.5
FK4 500 m	01:34.5	01:36.0
FK1 200m	00:41.6	00:43.0